



Frédérique ROLET
Secrétaire Générale du SNES-FSU

à

Monsieur Jean-Michel BLANQUER
Ministre de l'Éducation Nationale,
110, rue de Grenelle
75007 PARIS

Paris, le 18 octobre 2018

Monsieur le Ministre,

Vos récentes déclarations sur le latin et le grec dont l'évaluation serait dotée d'un coefficient 3, laissent penser à une réécriture imminente des textes sur le baccalauréat, pourtant publiés le 16 juillet dernier.

Dans ce contexte, le SNES-FSU veut attirer votre attention sur le rôle essentiel que les options jouent dans la diversité de l'offre de formation alors que les réformes du Baccalauréat et du lycée en précarisent clairement l'existence.

Dans l'architecture du futur examen, les options sont de fait exclusivement évaluées dans la part de contrôle continu établie via les bulletins trimestriels, et pèsent au mieux pour un peu plus de 1% de la moyenne générale.

De plus, dans le cadre de la répartition locale des dotations horaires, les options ne bénéficient d'aucun moyen fléché. Comment, dans ces conditions, valoriser et populariser tous les enseignements optionnels : Langues vivantes étrangères et régionales, enseignements artistiques, latin et grec, EPS ?

Cette question montre que c'est bien la globalité des modalités prévues d'évaluation des élèves qui pose problème. Il nous semble donc qu'on ne peut procéder uniquement à quelques réglages et que l'opportunité est offerte de revoir l'ensemble du dispositif.

A cet effet, Le SNES-FSU souhaite voir revu le décret et les arrêtés sur le baccalauréat dont l'économie n'est pas acceptable. En effet, le poids du contrôle local et continu risque de transformer l'examen en une procédure très complexe et le diplôme national en certification maison.

A cet égard, des épreuves terminales et nationales sont de notre point de vue, les garanties les plus sûres de la simplicité et de l'égalité de traitement des candidats. Votre prise de position sur la prise en compte des options serait donc l'occasion de remettre à plat les modalités d'un Baccalauréat qui mérite que nous prenions tous le temps d'une réflexion plus approfondie.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en notre profond attachement au service public d'éducation.

Frédérique ROLET,